



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 MAI 2016

Participants :

Présents : M. Gallot, Haziza, Lepeintre, Romero, Sauvé.
Mmes. Anders, Briat, Kamblé, Marcil, Montrat.
Excusés : Mmes. Garrec, Racicot.
Invités : M. Chambrial, Maître Boivin (Gowling WLG)

La séance est ouverte à 18 : 33 par Mme Kamblé.

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté. (Proposée : M. Lepeintre; Appuyée : M. Sauvé)
Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Conflits d'intérêts

Quatre administrateurs signifient qu'ils quitteront lors du point 8 de l'ordre du jour, car ils jugent être en conflits d'intérêts.

3. Adoption du procès-verbal du 20 avril 2016

Proposition : Que le procès-verbal du 20 avril 2016 soit adopté tel qu'amendé par les membres du CA (Proposée : M. Romero; Appuyée : M. Lepeintre)

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Rapport du Proviseur

5. Nicolas Chambrial, le DAF prend la parole en absence du Proviseur.

Pédagogie, vie scolaire et événements

- Olympiades Nationales Mathématiques 2015-2016

Parmi les 21 000 élèves dans le monde qui ont participé aux olympiades de mathématiques, le jury national a retenu 38 lauréats nationaux, 10 d'entre eux sont scolarisés dans les établissements du réseau AEFÉ.

Pour l'Amérique du Nord, notre élève Philippe Cadieux s'est classé 2^{ème} et Alexander Ponomarev 15^{ème}. Une très belle performance.

- Ambassadeurs en Herbe



Lycée Claudel



La finale a eu lieu à Paris du 9 au 11 mai, où notre élève de CM2 Katherine Langille s'est distinguée et a participé à l'assemblée nationale à un débat. Nous l'avons soutenue et suivie tout au long de cette belle expérience à l'UNESCO via Twitter. (cf site lycée pour détail)

- Voyage en Italie des élèves latinistes de 3^{ème}, 2^{de}, 1^{ère} et Terminale

Du 13 au 20 avril. Un très beau séjour que les élèves nous ont fait partager grâce à leurs photos et textes pendant le séjour. (cf site lycée)

- 1er congrès MATH.en.JEANS zone Amérique du Nord à Claudel : vendredi 6 et samedi 7 mai

Une belle réussite pour ce premier congrès. Des exposés de grande qualité réalisés par les élèves, des chercheurs satisfaits du travail réalisé et heureux de partager leur passion avec les jeunes, des élèves et enseignants invités qui ont apprécié leur découverte d'Ottawa.

Un spectacle loufoque mais très mathématique a ravi le public le vendredi soir.

Un grand merci et bravo aux enseignants, aux élèves, aux personnels qui permis cet événement fédérateur pour les établissements de la zone Amérique du Nord. Rendez-vous est déjà pris pour le second congrès en 2017, à Ottawa encore.

- Partenariat avec le service culturel de l'ambassade de France

Après avoir découvert le film d'Arnaud Xainte - *Le Fabuleux destin d'Élisabeth Louise Vigée Le Brun* - au Musée des Beaux-Arts le jeudi 6 mai au soir, les élèves de Première Option CAV ont accueilli le réalisateur vendredi 7 matin au Lycée, pour un échange sur son travail et sa technique.

Les élèves de Seconde iront en juin voir l'exposition et les futurs TL la découvriront début septembre.

- Festival Ciné-Clap, 3^{ème} édition : mardi 17 mai

Les élèves de 1^{ère} L, avec leur professeur Madame Godet, nous ont offert une magnifique soirée autour du cinéma, lors de laquelle, nous avons visionné les réalisations des élèves suivant l'option et la spécialité cinéma-audiovisuel. Une mise en scène parfaite de beaux talents à l'écran. A cette occasion, le prix du meilleur scénario a été remis.

- Soirée des finissants, édition 2016

La traditionnelle soirée des finissants s'est déroulée jeudi 19 mai de 16h à 23h à l'auditorium du lycée. 58 élèves de Terminale ont été mis à l'honneur. Leurs professeurs ont encore rivalisé d'humour et de bons mots pour que chacun d'entre eux garde un excellent souvenir de cette émouvante étape finale au lycée. Une excellente soirée, des rires, des larmes aussi, bref beaucoup d'émotion. Un grand merci aux enseignants qui ont beaucoup travaillé pour broser le portrait de leurs élèves, à Pascale Durrieu de Madron, chef d'orchestre de ce bel événement,



Lycée Claudel



ainsi qu'à tous les personnels qui ont travaillé de longues semaines pour le succès de cette soirée. Un grand merci aux élèves de 1^{ère}, qui ont assuré la préparation et décoration de la salle à manger, ont accueilli et servi les invités et ont rangé ensuite.

Une très belle soirée très appréciée par tous !

Contentieux

Nous avons reçu une plainte d'un parent contre le Lycée Claudel, des personnels locaux et des personnels de l'A.E.F.E. Cette plainte fait suite à une même plainte de la même personne, qui est revenu sur le protocole d'accord. Il fait une deuxième plainte.

[REDACTED]

a) Affaire [REDACTED] n°1

[REDACTED]

b) Affaire [REDACTED] n°2

[REDACTED]



Lycée Claudel



[Redacted text block]

Mme. Montrat arrive à 18h49.

[Redacted text block]



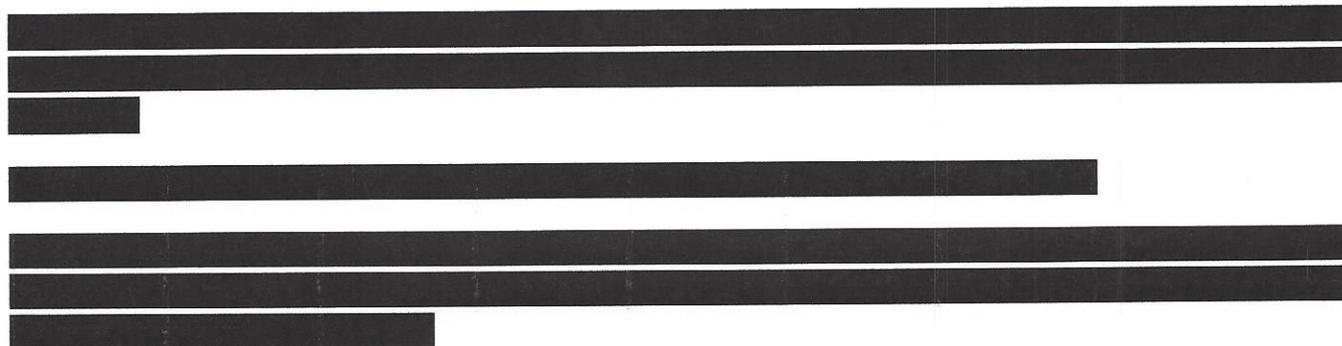
Lycée Claudel



[Redacted text block]



Lycée Claudel



Les effectifs à date

Total des inscrits : 939
Place proposées : 50
Dossiers ouverts : 1 015 effectifs potentiels.
Non-inscrits pour la rentrée : 44
Départs confirmés : 98

Ce sont sensiblement les mêmes chiffres de l'année dernière.

Un administrateur questionne les départs en maternelle. La gestion de la maternelle petite section a été rendue plus compliquée par la nouvelle législation. On n'a pas suffisamment de liste d'attente pour une autre petite section.

Inscription Sonart

27 juin au 1^{er} juillet : 18 inscrits
4 au 8 juillet : 14 inscrits
11 au 15 juillet : 29 inscrits
15 au 19 août : 10 inscrits
22 au 6 : 15 inscrits

Malgré ces inscriptions, Sonart maintiendra tous les camps. Selon le contrat, on aura un paiement de 1 500\$.

Ressources humaines pour la rentrée 2016

- Personnels résidents



Lycée Claudel



Un poste de professeur résident susceptible d'être vacant est devenu vacant. Il a été proposé à professeur titulaire de l'EN actuellement en contrat local au lycée, conformément au classement établi par la commission consultative paritaire locale du 9 mars. Celui-ci a accepté. Il sera remplacé par un nouveau contrat local.

- Personnels locaux

La campagne de recrutement de professeurs pour le Primaire et le Secondaire est en cours. Tous les postes devraient être pourvus à la rentrée.

a) Restructuration du Pôle Vie de l'élève

Mme. Durrieu de Madron quitte l'établissement pendant l'été 2016. Une réflexion a été menée sur des propositions d'organisation de la vie scolaire.

La proposition est d'avoir un responsable Pole vie de l'élève pour le Secondaire; une CPE collège; 4 assistants Pôle vie de l'élève; des vacataires pour certaines périodes de la journée; une responsable espace santé, et une conseillère d'orientation + installation de caméras dans des endroits stratégiques.

- Le Primaire complètement déconnecté du Secondaire.
- Transformation du poste de coordinatrice collège en CPE collège avec un suivi des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}; la mission inclut la présence aux conseils de classe, les réunions de parents, les événements du collège, l'aménagement des EDT, etc.
- Assistants PVE (4) : un rôle d'animation, d'écoute et d'accompagnement personnel, un rôle éducatif et d'encadrement, , un rôle d'accompagnement dans l'utilisation des nouvelles technologies. Les missions des assistants PVE seraient :
 - Contrôle de l'assiduité des élèves
 - Utilisation des logiciels Pronote, EDT, bureautique
 - Organisation des devoirs surveillés et devoirs de rattrapage
 - Gestion de la salle d'étude : aide aux devoirs
 - Gestion des foyers : proposition d'activités et animation
 - Accompagnement dans l'utilisation des nouvelles technologies
 - Animation de clubs et d'activités (soirées, comités, journées à thèmes, pause méridienne...)
 - Déplacements physiques dynamiques
 - Personnel bilingue, voire trilingue (français, anglais, arabe...)
- Vacataires PVE : pour couvrir l'amplitude horaire d'ouverture de l'établissement, dont deux le matin, et deux en fin de journée.
- Un responsable santé, pour 25 heures par semaine. On réfléchit à créer un poste d'un travailleur social, dans le cadre de l'enquête de M. Jeunier.
- Une conseillère d'orientation.
- Installation de caméras à l'intérieur



Lycée Claudel



Nombre de postes :

- Une responsable PVE (hors convention collective)
- 1 poste CPE collègue à 37.5 h/semaine (conforme à la CC)
- 1 poste de conseillère d'orientation
- 4 assistants PVE
- Un responsable Pôle santé
- Des vacataires

Directeur du primaire : il existe un poste de CPE Primaire, que l'on doit envisager comme une Assistante du directeur du primaire, qui a en charge le contrôle de l'assiduité des élèves, la communication et appels aux parents, etc.

Il y aurait 10 vacataires pour le service du dîner ; Primaire : 2 vacataires par groupe et au Secondaire : 2 au restaurant scolaire, 2 dans les couloirs (0 bâtiment nord), 1 dans les couloirs (1 bâtiment nord), 1 casiers CM2 et 3 dans la cour.

11 vacataires pour la garderie (pour le Primaire, ce serait 2 par groupe, et au Secondaire, 1 à l'étude).

Nombre de postes :

- Un poste CPE, assistante du directeur à 42h/semaine
- 10 vacataires (3 heures par jour)
- 10 vacataires (2 heures par jour) – couvert par les frais de garderie.
- Coordonnateur maternelle, qui a 8 éducateurs, pourrait être déchargé à plein temps. Il suivrait toute la maternelle, et tous les éducateurs.

Après 2 ans, Mme Durrieu de Madron confirme que c'est trop difficile de gérer le primaire et le secondaire. Au-delà de cela, ce qui est impliqué est le problème des surveillants vs. Assistants PVE.

Mme Briat quitte la rencontre à 21h.

b) Les taux horaires vacances EJE (éducateurs jeunes enfants) rentrée 2016

On a un réel problème pour les remplacements des éducateurs à la petite enfance. On a du mal à trouver des personnels qualifiés pour remplacer car le taux horaire est trop bas. Le taux horaire actuel est de 14\$. Le Chef d'établissement et le Directeur du primaire proposent de s'aligner sur le système ontarien. Sur la fourchette basse, le taux horaire serait de 18\$.

On veut avoir des gens qualifiés et bien formés. On rappelle que la Loi impose d'avoir certaines qualifications pour ces personnels.



Lycée Claudel



Proposition : Que le taux horaire des éducateurs vacataires soit à 18\$ à partir du 1^{er} septembre 2016 (Proposée : M. Romero; Appuyée : Mme Marcil)

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Rapport du Président

I. À titre d'information :

1. Organigramme :

Cet organigramme précise le fonctionnement du CA ainsi que ses comités – permanents et ponctuels. Son objectif est de rendre le fonctionnement plus clair.

2. Code de déontologie :

Tous les administrateurs ont signé le code de déontologie. Il est important de rappeler l'importance de ce document clé auquel tous les administrateurs doivent s'y conformer.

3. Article à lire - « Valeurs désirables au sein d'un conseil d'administration » :

Cet article met l'accent sur les valeurs, toutes importantes au bon déroulement d'un CA.

II. Les comités:

1. Le comité exécutif :

Le comité exécutif s'est réuni le 5 mai. Le comité a notamment abordé 5 sujets :

1. La proposition de Sonart pour les petites vacances
2. Les délégations écrites : Le comité exécutif a reçu ces délégations écrites pour la séance du 7 avril et aussi pour la séance du 5 mai. Puisque la cohérence est nécessaire entre les délégations écrites et les dispositions particulières, le travail sur les deux continue. Il est important de savoir que les délégations écrites représentent un document interne à notre établissement, qui ne doit pas être partagé avec l'AEFE.
3. Les dispositions particulières : Le comité de convention avec l'AEFE a retravaillé les dispositions particulières proposées par le proviseur. Le comité va se réunir en juin pour but à finaliser les dispositions particulières. L'objectif est d'envoyer les dispositions particulières à l'AEFE avant la fin de cette année scolaire.
4. Le fonds de solidarité : Le DAF a rédigé les modalités pour ce fond en respectant la discussion du comité exécutif en avril.
5. Les taux horaires vacations EJE rentrée 2016 : Ce point est précisé dans le rapport du proviseur.



Lycée Claudel



ii. Comité de règlement :

Le comité de règlement s'est rencontré le 11 mai pour la troisième fois. Pendant cette rencontre, on a travaillé le règlement actuel avec des modifications de certaines clauses et des explications pour ces changements dans un document MS Excel qui a trois colonnes.

M. Portal était invité à cette rencontre pour nous parler des modalités différentes qui existent afin d'avoir une assemblée générale annuelle avec une participation virtuelle. Il va creuser en profondeur les options qui existent.

III. **Fondation :**

Le CA de la Fondation va se réunir le 7 juin. Le CA de la Fondation fera sa présentation à notre CA en juin.

IV. **Les camps pour les petites vacances :**

M. Haziza rejoint la rencontre par Skype à 21h13.

Deux propositions afin de les étudier pour pouvoir prendre une décision par rapport aux camps pour les petites vacances. Pour Magisport, c'est moins cher pour les familles, et les familles connaissent bien avec grande satisfaction. Pour Sonart, l'offre est diversifiée, les moniteurs sont formés professionnellement, plus de revenus pour la Corporation.

Pour Magisport, c'est axé sur le sport, géré par une personne, moins de revenus pour le Lycée, plus de circulation dans le Lycée.

Pour Sonart, l'accueil des enfants se fait à l'entrée. Les coûts sont plus élevés.

Il s'agit d'évaluer les deux propositions. Un administrateur demande s'il y a eu des plaintes concernant Magisport. Est-ce qu'il y a eu quelque chose qui fait que les gens demandent plus ? L'an dernier, le directeur de Magisport a indiqué qu'il prendrait sa retraite. L'ancien Président a donc demandé à la Direction de trouver d'autres propositions. Le Directeur de Magisport a également exprimé son souhait de continuer avec les petites vacances.

Un administrateur souligne qu'en toute justice, le CA a pris une décision et qu'il faut la respecter. De plus, c'est une question de transition.

Un administrateur souligne que Magisport a toujours donné satisfaction.

On indique que Sonart fait beaucoup pour le Lycée maintenant, et que ça va être difficile de leur refuser.



Lycée Claudel



La Présidente explique aussi que la proposition de Sonart pour les petites vacances était sous-entendue dans le contrat. En fait, Sonart attendait de notre part le feu vert pour envoyer leur proposition.

Un administrateur trouve que c'est une façon brutale de mettre fin à un contrat à une société qui a donné satisfaction.

Un administrateur indique que le fait d'avoir Sonart pour les petites vacances, ça leur donne plus de visibilité pour l'inscription à Sonart pendant les grandes vacances.

Un administrateur indique qu'on fait de ce dossier un dossier majeur. C'est à l'extérieur du fonctionnement habituel de Claudel. Le monopole ne devrait pas être accordé à Magisport. On peut facilement envisager de demander à d'autres enseignants de diriger des camps sur d'autres sujets.

Les camps découpés pendant les petites vacances est un appel d'offre pour les grandes vacances. C'est une logique d'entreprise. Également, on doit réfléchir à l'application du plan stratégique. Il faut prendre des mesures qui sont différentes.

Un administrateur questionne le fait de revenir sur une décision prise qui pose problème, surtout parce qu'il n'y a pas de différence importante. De plus, on peut promouvoir Sonart.

Mme Anders tient à exprimer son soutien pour la décision prise en avril, en particulier compte tenu du fait que Magisport a donné entière satisfaction pendant de nombreuses années, et offre un service moins cher que Sonart.

Proposition :

Que le Conseil d'administration maintienne la décision prise en avril, soit de négocier le contrat des petites vacances avec Magisport. (Proposée : Mme Anders; Appuyée : Mme Montrat)

3 voix pour. 5 voix contre. Proposition rejetée.

Proposition :

Que le Lycée Claudel fasse affaire avec Sonart pour les petites vacances pour un an renouvelable.

5 voix pour. 3 voix contre. Proposition adoptée.

V. Le plan stratégique :

Le plan stratégique en p. j. est à valider. Le plan stratégique représente les objectifs du CA. Le plan opérationnel sera envoyé au CA en juin. Ce deuxième plan est une déclinaison des objectifs.

Proposition : Que le plan stratégique soit adopté (Proposée : M. Gallot; Appuyée : M. Sauvé)



Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Rapport du Trésorier

a) États financiers

En l'absence de la Trésorière, M. Chambrial, le DAF, prend la parole.

Rien à noter sauf qu'on ne réalisera pas les recettes prévues à cause des effectifs (budget a été construit sur la base de 1 010 élèves et on avait 1 001 élèves) et les augmentations probables avant la convention collective. Sur le reste, on rentre dans nos objectifs (les hausses sont compensées par les réductions de dépenses).

Le prochain budget sera sur la base de 1 000 élèves.

Sur la trésorerie, on est stable et on récupère petit à petit notre trésorerie. Cela permet une vision à moyen terme, plutôt qu'à court terme.

b) Paiement AEFÉ

La facture AEFÉ : On a reçu la facture le 15 mai, qui nous donne les échéanciers. Au lieu de faire voter chaque fois, on propose de voter le tout maintenant.

Proposition :

Que la corporation paye deux montants de 366 874,96 euros chacun pour la participation financière à la rémunération des résidents, et un montant de 314 464,24 euros le 24 octobre 2016.

(Proposée : Mme Anders; Appuyée : M. Romero)

Proposition adoptée à l'unanimité.

c) Budget

Vu la réforme du collège, vu la convention collective, etc., on a pris le budget présenté pour les frais de scolarité. Le budget viendra en juin, et la version finale sera en septembre. Quelques éléments : on fait un budget sur 1 000 élèves, et le taux de change semble se rétablir, alors ce sera probablement à \$ 1,50. C'est donc parce qu'on n'a pas une idée de la structure globale du service en mai de ce qui se fera l'année prochaine.

Par contre, on proposera une création de poste, avec une assistante en ressources humaines, une entreprise avec plus de 130 personnels ne peut s'en passer. Cela évitera aussi de faire appel à des personnels vacataires de faire certaines tâches.

Il semble essentiel que le Lycée se dote d'un poste RH. Ce sera présenté en juin.

d) Fonds de solidarité

Le Comité exécutif a validé la proposition.



La Présidente de la Fondation, par voie d'un écrit, exprime son questionnement face aux démarches philanthropiques de la Corporation, qui, selon elle, sont en opposition avec le rôle principal de la Fondation.

Un administrateur demande pourquoi la Corporation créé le fonds. On explique que ce fonds a essentiellement pour objectif de répondre à des demandes ponctuelles pour des familles qui sont confrontées à des situations extraordinaires.

Un administrateur rappelle que la Fondation a versé la somme de 800 \$ lors de la dernière demande, alors que le Lycée Claudel a accordé la somme approximative de 5 000\$ à la même famille.

On ne joue pas dans les plate-bandes de la Fondation. Elle peut continuer à faire son travail. Ce fonds ne remet pas en question l'existence de la Fondation.

On propose de favoriser le relationnel avec la Fondation. La Présidente rencontrera la Présidente de la Fondation pour en discuter.

e) Contrat COBA pédagogie

Le contrat doit être renouvelé pour les prochaines 5 années, pour un montant total de 40 000,00\$. On n'a pas demandé ailleurs car c'est un logiciel très spécialisé. Ce n'est pas un logiciel très convivial mais il est performant. Les alternatives sont souvent plus chères. Les personnels sont aussi formés dessus.

Proposition :

Que la corporation renouvelle COBA Pédagogie pour une période de 5 ans et un montant total de 40 000,00\$.

(Proposée : M. Romero; Appuyée : Mme Montrat)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Note : Le 30 mai, COBA a communiqué avec le DAF après avoir reçu le contrat signé par la Corporation pour indiquer qu'ils avaient effectué une erreur dans leur soumission en ne pas incluant les coûts pour l'Internet.

Ainsi, les coûts sont les suivants :

2016: 11 700 \$

2017: 11 900 \$

2018: 12 100 \$

2019: 12 300 \$

2020: 12 500 \$

Afin de respecter les délais de renouvellement du contrat, les membres du C.A. ont voté par voie électronique.

Proposition (électronique):

Que la corporation renouvelle COBA Pédagogie pour une période de 5 ans et un montant total de 61 500,00\$.

(Proposée : Mme Racicot; Appuyée : Mme Montrat)

Proposition adoptée à l'unanimité moins une voix le 1^{er} juin.



f) Contrat d'assurance collective pour les employés

Cela fait plus de 6 ans qu'on avait les mêmes assurances collectives. On a fait un appel d'offre. Certaines prestations sont moins chères pour l'employé et l'employeur, certaines sont plus performantes, et certaines sont plus chères. Selon les offres, le courtier a fait une estimation de renouvellement. Il a aussi analysé d'autres éléments :

Lycée Claudel a reçu des soumissions de plusieurs assureurs suivant l'appel d'offre et note que Great-West a préparé la soumission la plus financièrement compétitive. Great-West offre des garanties de taux supérieur à ce qui est offert par Manuvie. Manuvie offre des services en ligne supérieurs pour l'employeur et les employés dont les soumissions de réclamations en ligne et l'application mobile. Bien que la proposition de Great-West contienne des déviations, celles-ci sont mineures. Si le plan demeure avec Lycée Claudel les coûts liés à la transitions sont évités (ex.: communication aux employés, apprentissage de nouveau système d'administration, etc.).

Proposition :

Que la Corporation renouvelle le contrat à Manuvie Assurance pour l'assurance collective pour les employés.

(Proposée : Mme Anders ; Appuyée : M. Romero)

Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Point sur la Fondation

a) Le Tournoi de Golf

Modification de date : le mardi 28 juin au prix de 120\$ par personne. La Fondation est à la recherche des partenaires et des golfeurs.

b) Bourse Alain Hodent

5 demandes ont été présentées. Ce sont de très beaux dossiers. Le Comité de sélection se rencontrera et annoncera le résultat lors des Claudel d'or.

c) Bourse Meritas

Elle sera accordée sur recommandation de la Direction.

M. Gallot, Lepeintre, Romero et Mme Marcil quittent la salle conformément au paragraphe 4.10 du Règlement.

9. Questions diverses

a) Ressources humaines

Proposition :

Que la Corporation accorde à Mme Durrieu de Madron un congé sans solde pour l'année scolaire 2016-17. La Corporation fait savoir qu'il n'y a pas de garantie de retrouver le même poste et la même rémunération lors d'un retour éventuel, tout particulièrement dans le cadre de la réorganisation prévue pour le service.



Lycée Claudel



(Proposée : Mme Anders ; Appuyée : Mme. Montrat)
Proposition adoptée à l'unanimité.

b) Convention collective

Mme Anders donne une mise à jour des négociations aux membres du CA.

10. Clôture de la séance

Proposition : Que le conseil lève la séance à 22 : 55. (Proposée : M. Sauvé; Appuyée : Mme Montrat)
Proposition adoptée à l'unanimité.

Prochaine rencontre du Conseil d'administration : le 22 juin à 18h.

La présidente

Sangita KAMBLÉ

La secrétaire

Katrina ANDERS

Légende :

■ Les paragraphes en noir ont été validés par les membres du C.A. mais seront publiés uniquement quand il n'y aura plus d'enjeu stratégique important pour la Corporation.